

En cette période étrange de pandémie, médecins et autorités reconnaissent combien fut et reste salutaire l'attitude de prudence des personnes ayant besoin de protection comme les aînés. C'est une belle reconnaissance des efforts ainsi réalisés durant des mois alors que les statistiques dont on nous abreuve jouent actuellement un rôle anxiogène. L'AVIVO elle aussi joue la prudence et suit attentivement les directives. Pour éviter qu'il y ait plusieurs visiteurs à la fois dans nos locaux, les portes sont fermées à clé mais nous répondons aux coups de sonnette. Vous êtes bien sûr les bienvenus et vos visites nous font plaisir.

Durant la période des impôts qui vient de se terminer, nos collaboratrices et les bénévoles sous la houlette de Patrizia ont accompli un travail remarquable. Des semaines supplémentaires de permanences ont permis d'accueillir près de 3'000 contribuables tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires. Un exploit en cette période de coronavirus. Merci à tous et à toutes.

Ce travail permet une fois de plus de constater combien primes d'assurance, loyer et impôts constituent l'essentiel des soucis financiers de nombre de retraités. Les frais fixes augmentent mais pas les rentes... Le revenu disponible s'amenuise et beaucoup de frais de santé ne sont pas ou peu remboursés. Selon l'OCDE, la Suisse est le pays européen qui exige la plus grande participation des patients aux frais de santé, sans parler de la LAMal. En outre, un retraité sur cinq ne peut vivre de sa retraite et doit demander de l'aide. En comparaison avec d'autres cantons, notre canton est particulièrement glouton concernant les impôts imposés aux retraités. L'AVIVO ne manque pas de le relever et de le fustiger dans le rapport annuel qu'elle adresse aux autorités cantonales.

En ce qui concerne les retraites et les primes d'assurance, elles sont à l'agenda des chambres fédérales, ce qui n'est pas sans inquiéter l'AVIVO. Le conseil fédéral vient de sortir de son chapeau l'idée d'exiger des assurés qu'ils ne consultent des spécialistes qu'avec l'accord de leur médecin de famille. Un milliard d'économie pour les assureurs et aucune compensation offerte aux assurés pour la perte du libre choix du médecin... Quant aux retraites et au flageolant deuxième pilier, on entend chanter sur tous les tons l'augmentation de l'âge de la retraite. Une dérive inacceptable que l'AVIVO combat depuis des années. Nous aurons l'occasion d'y revenir. En attendant pas de découragement. **Signez et faites signer l'initiative pour une 13ème rente AVS.**

Profitez de l'été et prenez bien soin de vous.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger